



Le Maire
Alain CHANIER

Chers Concitoyens,

Je m'étais engagé en début de ce mandat à ne pas augmenter les taxes locales, ce qui sera le cas à nouveau pour cette année avec le consentement des adjoints, de la commission des finances et du conseil.

Ce conseil a voté à l'unanimité cette proposition, alors que le budget a été voté avec un contre et une abstention allez donc comprendre. Ce budget sera à nouveau raisonnable, malgré les difficultés budgétaires dues à la régression des dotations et à notre dette qui nous a poussé à reporter la construction de la nouvelle cantine. Une réflexion nous imposera à reconsidérer le projet sur plusieurs exercices peut-être à compter de 2020 et 2021. D'autres promesses à très court terme seraient utopiques. Je le regrette, car c'était mon souhait repris par l'ensemble des élus conscients du besoin.

Il va s'en dire que la salle polyvalente devra elle-même être décalée. Je travaillerai pour aller au plus vite et cela ne pourra pas se faire sans l'accord des subventions à gratter auprès de différents partenaires.

Ce point vous permet de comprendre la situation de la commune, nos contraintes, nos objectifs dans la plus grande transparence.

Lors des réunions de quartiers, certains d'entre vous ont signalé des incivilités liées à la vitesse. Toujours à votre écoute, j'ai demandé aux services de l'État après une visite sur les points concernés de faire un rapport afin de connaître les moyens à mettre en œuvre. Une convention a été signée, et ce rapport doit être transmis en principe en juin.

Il faut savoir que les points abordés ne seront pas forcément sources de modifications.

Pour 2019, nous consacrons une enveloppe budgétaire de 60 000 € qui permettra la maintenance de la voirie dans différents secteurs de la commune.

Pour favoriser l'entretien nous consacrons 4 000 € pour l'acquisition de petit matériel nécessaire aux agents municipaux.

Voilà ce que sera le travail des élus à mes côtés.

Encore et toujours la vie associative et leurs bénévoles sans oublier

les enseignants qui ont réalisé en ce début d'année des animations structurées et appréciées, mais dans les mois qui suivent le programme est bien chargé, profitez-en tous.

Vous serez informés très prochainement des nouvelles consignes de tri, des gestes à réaliser pour vos déchets et cela dès le 1^{er} Mai. C'est une plus grande facilité, c'est notre avenir et plus particulièrement les générations futures, il faut penser et agir. Et puis en respectant les consignes, votre taxe « TEOM » ne fluctuera pas. Cette année le conseil syndical du SICTOM a compté sur votre civisme pour la diminution de vos déchets ménagers et pour cette marque de confiance nous avons fait abstraction d'une augmentation qui était indispensable pour l'équilibre du budget.

Je voudrais attirer votre attention sur la recrudescence des dépôts sauvages, n'hésitez pas à appeler en mairie pour tout signalement suspect.

Je vous en remercie.
Cordialement.

Actualités

Carnaval inter-génération

Vendredi 12 avril, les enfants de l'école et les aînés du club de l'Amitié ont partagé les activités carnavalesques.

Matinée crêpes

Dès le début de la matinée, les aînés se sont transformés en apprentis pâtisseries pour confectionner les crêpes avec les enfants dans leurs classes ou dans la salle André ROUX. C'est ainsi que plusieurs centaines de crêpes ont été cuisinées par les enfants sous le contrôle attentif des aînés.



bigarrés et bruyants s'est dirigée vers le complexe Gustave Piot après avoir semé une giboulée de confettis dans les rues chamblétoises.

Les enfants étaient encadrés par les enseignants et ATSEM, déguisés pour l'occasion et sécurisés par les aînés et parents d'élèves, costumés eux aussi puisqu'ils avaient revêtu le boléro fluo sous l'œil bienveillant des gendarmes.

Arrivé au stade, sa majesté Carnaval s'est rapidement consumé dans son enclos sécurisé. Les élèves n'avaient plus qu'à partager le goûter, dernière étape des festivités de l'après-midi, en savourant les « mini-crêpes » préparées le matin et quelques boissons fruitées.



Défilé coloré

L'après-midi, une joyeuse cohorte d'élèves

Inscriptions à l'école maternelle

L'école maternelle accueille les enfants de Chamblet et Saint-Angel. Afin d'inscrire les enfants, Anne-Gaëlle AMIZET, directrice, vous propose de venir la rencontrer à l'école (sans rendez-vous) les jeudis 2, 16 et 23 mai de 16h30 à 18h, les samedis matins 4 et 11 mai de 9h30 à 12h ou les mardis 30 avril, 14 et 21 mai de 8h30 à 16h30. Elle recevra sur rendez-vous si aucune date ne vous convient en appelant au 04 70 07 89 15.

N'oubliez pas de vous munir du carnet de santé de votre enfant et d'une fiche de pré-inscription établie auprès de la mairie de Chamblet ou Saint-Angel (pour laquelle vous avez besoin de votre livret de famille).

Des journées portes-ouvertes seront proposées pour la visite de l'école maternelle et de la future classe de votre enfant.

Conseil municipal du 6 février 2019

Raccordement assainissement collectif Maison d'Assistants Maternelles (MAM)

Lors de la réunion du 15 novembre 2018, le conseil municipal a retenu un devis de l'entreprise Alzin d'un montant de 6 818 € HT pour le raccordement au réseau eaux usées et eaux pluviales de la MAM. Ce raccordement devait s'effectuer, rue de la Peyruis, en traversant une parcelle privée, dont les propriétaires ont refusé le passage des canalisations.

Le cheminement des canalisations via en terrain communal et le chemin limitrophe, augmente la distance et le nombre de regards. Le coût des travaux s'élève à 16 795,10 € HT. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir le devis actualisé de l'entreprise ALZIN.

Désamiantage maison ROBIN

Les travaux de désamiantage et de déconstruction de la maison ROBIN, peuvent être subventionnés à hauteur de 30 % par le département de l'Allier via le contrat de territoire de la communauté de communes. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de solliciter l'inscription de cette action au contrat de territoire de la communauté de communes.

Mise à disposition MAM

Le conseil municipal, par 11 voix pour et 2 abstentions (Laurence CAMUS et Michel HUREAU), décide de mettre à disposition de l'association RiBBamLe et Compagnie, les locaux et les espaces extérieurs de la MAM, à partir du 1^{er} mars. Le montant de participation mensuel est fixé à 400 € avec un accord de gratuité sur les 4 premiers mois à titre d'aide au démarrage de l'activité. Cette participation sera réévaluée chaque année à la date anniversaire.

Rachat d'immeubles à l'Établissement Public Foncier – SMAF Auvergne (EPF)

L'EPF a acquis pour le compte de la commune les immeubles cadastrés AB 87 (1 713 m²) et AB 88 (1 496 m²) afin de réaliser la construction de la MAM.

La construction étant en voie d'achèvement, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de racheter ces parcelles. Le prix de cession s'élève à 46 404,22 € HT, auxquels s'ajoutent des frais d'actualisation pour 1 061,24 €.

Construction de la cantine – Actualisation plan de financement

Compte-tenu de l'évolution du chiffreage réalisé sur la base de l'avant-projet de l'architecte, il convient d'actualiser le plan de financement adopté par le conseil municipal le

18 janvier. L'estimation financière actualisée produite par le maître d'œuvre s'élève à 758 454,50 € HT, répartis comme suit : Maîtrise d'œuvre : 38 304,50 € HT – Travaux : 539 500 € HT – Aménagements extérieurs + raccordements : 66 700 € HT – Frais annexes (10 %) : 53 950 € HT – Équipement cuisine et mobilier : 60 000 € HT.

Le conseil municipal valide, par 12 voix pour et 1 abstention (Michel HUREAU), le projet et sollicite les différentes aides selon le plan de financement suivant : État - DETR : 264 020 € – conseil départemental : 180 000 € – conseil régional : 15 000 € – Autofinancement : 299 434,50 €.

PLUi – Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le conseil municipal décide, par 12 voix pour et 1 abstention (Michel HUREAU), de prendre acte de la tenue du débat relatif aux orientations générales du PADD du PLUi de Commeny Montmarault Nériss Communauté.

Tableau des effectifs

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} mars 2019, afin d'intégrer la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet.

Conseil municipal du 28 février 2019

Approbation comptes de gestion 2018 budget communal – budget annexe boulangerie

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018.

Approbation des comptes administratifs

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Michèle DUFFAULT, approuve à l'unanimité, les comptes administratifs de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

Compte administratif budget communal 2018		
Dépenses fonctionnement 709 564,17 €	Recettes fonctionnement 895 119,25 €	Excédent fonctionnement 185 555,08 €
Dépenses investissement 551 396,12 €	Recettes investissement 755 339,44 €	Excédent investissement 203 943,32 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 998 912,00 €		Reste à réaliser en recettes investissement 0,00 €
Compte administratif budget boulangerie 2018		
Dépenses fonctionnement 175,68 €	Recettes fonctionnement 10 822,55 €	Excédent fonctionnement 10 646,87 €
Dépenses investissement 5 746,90 €	Recettes investissement 2 624,27 €	Déficit investissement 3 122,63 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 0,00 €		Reste à réaliser en recettes investissement 0,00 €

Conseil Départemental de l'Accès au Droit de l'Allier (CDAD 03)

Le CDAD 03 a été contraint en 2017 de suspendre ses permanences juridiques en raison d'un financement insuffisant de la part du ministère de la justice. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas apporter de soutien financier au CDAD.

« Appel pour un pacte finance-climat européen »

Le conseil municipal, par 7 voix pour et 5 abstentions (Lydie BLOYER, Nicole COSSIAUX, Delphine MICHARD, Jean Pierre JACQUET, Joséphine SILVA), affirme sa volonté de s'engager dans la lutte contre le dérèglement climatique et soutient l'appel pour un pacte finance-climat européen et pour la solidarité de la France et de l'Europe avec nos voisins du Sud.

Conseil municipal du 28 mars 2019

Fixation du taux des trois taxes directes locales 2019

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux des 3 taxes directes locales :

Taxe d'habitation :	24,25
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	12,70
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	32,19

Vote du budget primitif communal 2019

Le conseil municipal, par 10 voix pour, 1 contre (Michel HUREAU) et 1 abstention (Delphine MICHARD), vote le budget primitif communal de l'exercice 2019 :

Fonctionnement : 774 650 €
Investissement : 761 871 €

Vote du budget primitif annexe 2019 – boulangerie

Le conseil municipal, vote à l'unanimité, le budget primitif annexe boulangerie de l'exercice 2019 :

Fonctionnement : 13 171 €
Investissement : 6 268 €

Protection sociale complémentaire « risque prévoyance » pour les agents territoriaux

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le centre de gestion de l'Allier va engager courant 2019.

Infos diverses...

Logements libres : 1 T2, 2 T3, 1 T4, impasse des Tourterelles.

Garage à louer : 1 grand garage-atelier, impasse des Tourterelles.

Visite de Madame la Sous-Préfète

Après les établissements BARTHAZON, Madame la Sous-Préfète a visité les différentes installations communales, notamment l'école, la salle associative, les aménagements du bourg et de la rue des Terres Fortes, le cabinet d'infirmières, la maison d'assistantes maternelles, mais aussi l'atelier de poterie avant de terminer la journée à la carrosserie. Alain CHANIER a profité de cette rencontre pour présenter à Madame la Sous-Préfète les emplacements retenus pour les projets de nouvelle cantine ou de salle socio-culturelle.



À l'issue de la visite, Madame DELAUNAY a souligné le souci permanent des élus de maintenir l'attractivité de la commune.

Commémoration du 19 mars 1962

Après le dépôt des gerbes par le monde combattant et la municipalité, André ROUX et Alain CHANIER ont lu les communiqués. Il a été procédé à l'appel aux morts, puis la sonnerie aux morts a retenti suivie par La Marseillaise. Les remerciements aux portedrapeaux, puis aux personnes présentes, dont plusieurs élus et représentants de la vie associative, se sont poursuivis autour du vin d'honneur.

Les éleveurs locaux au concours agricole

Lors de l'édition 2019 du traditionnel concours des animaux de boucherie de Montluçon, les nombreux institutionnels présents ont tous loué la qualité du travail réalisé par les éleveurs locaux, en espérant qu'un jour le fruit de ce travail soit enfin récompensé.



Le palmarès a distingué l'agriculture chamblétoise en nommant les GAEC DEBIZET-LALIGUE et JARDOUX. Les élus, Alain CHANIER et Jean-Pierre JACQUET, ont montré leur attachement au devenir des éleveurs locaux qui ont une nouvelle fois prouvé leur savoir-faire.

Sur le « thon de la plaisanterie »

Préalablement à la visite de Mako, artiste en peinture murale, qui va venir aider les enfants à réaliser une fresque sur un mur dans la cour de la maternelle, les enseignants ont fait le choix de travailler sur le temps en utilisant plusieurs symboles.



Dans ce cadre, lundi 1^{er} avril, tous les enfants ont été invités à venir avec un haut rouge, ce qui a permis de réaliser un étonnant poisson rouge dans la cour de l'école, une façon de sacrifier à la tradition ... « sur le thon de la plaisanterie » ! Bravo aux enseignants qui ont eu cette idée originale et aux enfants qui ont joué le jeu !

Les élèves sur les planches

Nullement intimidés, une cinquantaine d'élèves de CE1/CE2 de Nathalie DOISNE et de CM1/CM2 d'Anne-Gaëlle AMIZET se sont prêtés au jeu du théâtre en interprétant divers sketches, qui pour certains d'entre eux, étaient nés de leur imagination.



Parents, grands-parents et amis ont répondu nombreux à l'invitation des enfants qui ont montré tout leur talent à l'occasion de cette soirée.

Médiathèque « Mots passant » Nouveaux horaires

Marylène CORTAY vous accueille à la médiathèque « Mots passant » le lundi de 16h à 17h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30, les jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h.

Le prêt est limité à 12 documents pour 3 semaines (6 livres, 2 périodiques, 2 supports audio, 2 supports vidéo).

L'agenda du trimestre

8 mai - 11h : Commémoration du 8 mai 1945
29 juin - 18h : Assemblée Générale ESC

« Pour jardiner ... » au printemps de Chamblet

Aux Champs d'blé, les jardiniers en herbe et leurs dynamiques enseignants ont de nombreuses idées pour préparer à leur manière la 11^{ème} édition du printemps de Chamblet, dont le thème devrait intéresser toutes les générations.



A titre d'exemple, les élèves de Delphine ont participé à des ateliers au lycée agricole Montluçon-Larequille lundi 1^{er} avril autour de 4 thèmes : les plantes aromatiques – les auxiliaires du jardin – les différents types de jardin – les bons gestes au jardin. Les élèves de Nathalie travaillent sur les semis et plantations sous serre avec l'aide Gérard et Jean-Paul. Quant aux CM d'Anne-Gaëlle, ils participent à la construction de la cabane de jardin, gracieusement dirigés par Robert, Jean, Pierre et Henri.



De leur côté, les petites sections de maternelle recevront une classe du lycée pour effectuer des semis dans le jardin, les moyens réaliseront des muffins carotte-noix avec Pierre et les enfants de grande section et CP bénéficieront d'ateliers pédagogiques de sensibilisation à la permaculture. Pour la journée publique, dimanche 5 mai, venez échanger avec des jardiniers respectueux de la nature et parcourir de nombreux stands et animations préparés pour la plupart par les enfants.

Fête de la musique

La commission extra-municipale vie associative prévoit de renouer avec la Fête de la Musique vendredi 21 juin. Plusieurs groupes locaux ont d'ores et déjà donné leur accord pour occuper la scène ou la rue. Le programme détaillé vous sera présenté d'ici quelques semaines.



Club des aînés ruraux

Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 6 mars 2019.

À l'issue de celle-ci, un nouveau conseil d'administration a été élu.



Une rencontre tarot a eu lieu le 25 mars 2019, elle a réuni, 44 participants.

Les prochaines dates :

Samedi 27 avril 2019 : concert des chorales à Bourbon l'Archambault

Mardi 21 mai 2019 : journée de la forme à Saint Victor, sélection pétanque

Mercredi 19 juin 2019 : Fête de l'Amitié à Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Amicale de Chasse

Comme chaque année, les battues aux chevreuil, sanglier et renard, régulièrement organisées au cours de l'hiver et les interventions des piégeurs ont permis d'éliminer certains nuisibles.



Les moments de convivialité tels que le repas de fin de saison et le dîner dansant avec l'amicale de Pêche ont connu le succès et la bonne ambiance habituels.

Rallye Landier

La saison 2018/2019 se termine. C'est sous le soleil que le dernier « laisser courre » de la saison a eu lieu sur l'ACCA de Mainsat. Ce fut également l'occasion de faire une photo de notre famille vénerie.



Maintenant après un peu de repos nous allons préparer les activités de présentation au public.

Amicale Laïque – ESC

Dimanche 7 avril, l'Amicale Laïque et l'Étoile sportive ont organisé leur première chasse aux trésors au complexe Gustave Piot. Répartis en 3 groupes, en fonction de leur âge, 133 enfants ont couru sur le stade durant toute la matinée. Ils se sont prêtés à différents jeux inédits proposés par les dynamiques organisateurs.



Chaque enfant est reparti avec un diplôme du meilleur chasseur et un sachet de friandises ; Tout le monde, enfants et adultes, ont passé un agréable moment !

Danse de salon

Les cours de danse pilotés par Brigitte (école de danse Rock'n'Star Center) se déroulent tous les lundis à la salle polyvalente, pour les enfants à partir de 4 ans : danse moderne ; pour les adultes : danses de salon : tango, valse, chacha, rock'n roll, latino etc.

Contact : 06 63 47 84 59.



Comité des Fêtes

Randonnée des pissenlits

Dimanche 17 mars, la météo fraîche et ventée n'a pas repoussé les 550 randonneurs qui ont parcouru la campagne chamblétoise avant de mettre le cap à l'ouest en direction de Saint-Angel. Au retour, ce sont plus de 300 personnes qui ont partagé la traditionnelle collation lors d'un moment convivial et gourmand.

Le comité des fêtes remercie les propriétaires et agriculteurs qui ont spontanément ouvert



leurs propriétés pour récolter les pissenlits ou laisser passer les randonneurs ainsi que les nombreux participants pour leur fidélité.

Fête du Bœuf

Samedi 29 et dimanche 30 juin, la 18^{ème} Fête du Bœuf débutera cette année le samedi soir à partir de 19h30 par les concerts de « AYMAR » et « LES DOIGTS TORDUS ». Puis à la tombée de la nuit, nous assisterons à une représentation de la compagnie « IMPULSION » mêlant spectacle équestre et pyrotechnique. Le dimanche, la journée débutera par le concours de pêche organisé par l'amicale laïque puis enchaîneront l'après midi les jeux pour enfants et adultes, une démonstration de danse et Zumba Party avec les animatrices de Vitaform, avant le spectacle équestre avec la compagnie « IMPULSION » qui nous proposera différents numéros de dressage, voltige, course en poste hongroise ainsi que son spectacle « La Révolte de Nuage Rouge » avec l'attaque de la diligence.

En soirée, pour accompagner le dîner, le groupe « JACE » constitué de quatre musiciens de la même famille, nous proposera son répertoire comprenant des compositions et des reprises qui touchent à tous les styles. Ensuite débutera le concert « COMEBACK 80 » avec trois artistes de talent qui vous feront vibrer sur les plus belles chansons des années 80.



Vous pourrez vous régaler avec nos formules de restauration midi et soir (sans réservation).

La nuit venue, place à la retraite aux flambeaux pour les plus jeunes, suivie par l'embrasement du feu de la Saint-Jean. La journée se terminera par l'illumination du ciel Chamblétois avec le grand feu d'artifice.

Nous vous souhaitons très nombreux que ce soit en famille ou entre amis pour venir partager des moments inoubliables dans une ambiance amicale et festive en compagnie de l'ensemble des bénévoles du Comité des fêtes.

 **Comité Des Fêtes Chamblat**

Calendrier des manifestations du trimestre

04 mai : Concert de Bouquets d'Harmonies

05 mai : Printemps de Chamblat

19 mai : Bourse aux jouets

15 juin : Kermesse de l'École

21 juin : Fête de la musique

29 et 30 juin : 18^{ème} Fête du Bœuf